

Avis de marché

Département(s) de publication : 94

Annonce No 19-3624

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Charenton-le-Pont.

Correspondant : M. le Maire, 48 rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont courriel : marchespublics@charenton.fr

adresse internet : <http://www.charenton.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Objet du marché : mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la sante (Csps) des travailleurs pour l'opération de rénovation de la piscine Telemaco Gouin.

Lieu d'exécution : piscine et complexe sportif Telemaco Gouin, 94220 Charenton-le-Pont.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne :

Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la sante (Csps) des travailleurs pour l'opération de rénovation de la piscine Telemaco Gouin

Le présent marché a pour objet la passation d'un contrat de Missions de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs (Coordonnateur SPS).

La mission de coordination SPS concerne une opération de rénovation d'une piscine à Charenton.

L'Ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages bâtiment en réutilisation ou réhabilitation.

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 7 296 000 euros (H.T.) (cf. Cctp).

La durée globale des études et des travaux est évaluée à 24 mois.

La phase d'études durera 5 mois : de la phase diagnostic à la phase Pro, Act.

La durée du chantier est estimée en deux phases :

-Une période de curage pour permettre un diagnostic technique exhaustif par le BET a eu lieu durant l'été 2018

-La phase de Diagnostic vient de débuter et s'étendra jusqu'à mi-janvier 2019, les études et dépôt de PC seront réalisés de mars au 30 avril 2019.

Un dépôt de PC s'en suivra et une consultation des entreprises sera organisée approximativement aux alentours du mois de mai 2019. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'été 2019 pour s'achever fin 2020.

Le PGC devra être rédigé au plus tard pour le 30 avril 2019 en vue de la consultation des entreprises.

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique

Refus des variantes.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100.0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix forfaitaires. Prix révisibles sur le mois de réalisation des missions.

Une avance de 5.0 % est accordée dans les conditions prévues au contrat Modalités de règlement des comptes: selon les modalités du CCAG-PI.

Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financement des prestations: ressources propres de la Ville et subvention du CNDS.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : attestation d'assurance en cours de validité.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 30 %;
- valeur technique : méthodologie envisagée et détaillée pour réaliser les différentes étapes des missions de ce marché : 15 %;
- valeur technique : moyens humains mis à disposition : qualifications, expérience professionnelle et désignation des intervenants sur cette opération : 8 %;
- valeur technique : volume d'heures nécessaires à la réalisation des prestations : 7 %;
- prix des prestations : 70 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 1^{er} mars 2019, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA1901.

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Par contre, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/"salle des marchés" avant le vendredi 1^{er} mars 2019 à 16 heures. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "marchés publics" / "salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier. Enfin, aucune variante n'est autorisée.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle case postale no8630 77008 Melun Cedex Tél : 01 60 56 66 30 Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle case postale no8630 77008 Melun Cedex Tél : 01 60 56 66 30 Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) ou eDume, la version électronique. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : VILLE DE CHARENTON-LE-PONT.
padd Direction du Patrimoine, 49, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : VILLE DE CHARENTON-LE-PONT.

Direction de la Commande Publique, 16, rue de Sully, 94220 Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : VILLE DE CHARENTON-LE-PONT.

Direction de la Commande Publique, 16, rue de Sully, 94220 Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : VILLE DE CHARENTON-LE-PONT.
Direction de la Commande Publique, 16, rue de Sully, 94220 Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.